

Les avantages d'une association

- Réseautage
- Helpdesk
- Information adéquate
- Formations
- Concertation sociale
- Lobbying



Le secteur

Le secteur du métal en Wallonie compte plus de 4.000 entrepreneurs. Parmi eux, 66 % sont des indépendants sans salariés, 23 % des entrepreneurs ont entre 1 et 20 salariés, 4 % ont entre 21 et 50 salariés. La plupart sont situés dans la province de Liège, suivie de la province du Hainaut.

Comment s'affilier ?

Avant d'adhérer à une association, vous devez repérer celle qui partage le même objectif que votre entreprise. Cela étant, vous pouvez la contacter. Cette prise de contact vous permettra d'en apprendre plus sur les objectifs, les missions, les avantages et les modalités d'adhésion.



B-MAS srl

Rue de Bernonsart 25
5575 Vencimont

E-mail: johan.vanbosch@sectors.be



Votre voix en tant qu'entrepreneur dans le secteur du métal... Qui défend vos intérêts ?



Vers une association professionnelle du métal ?

johan.vanbosch@sectors.be

Vers une association dans le secteur du métal ?



Johan Van Bosch
Dirigeant d'associations
professionnelles

Dans quel but un entrepreneur adhère-t-il à une association ? Quels sont les avantages d'une affiliation à l'association liée à son activité ? Cet article répond à toutes vos questions.

Qu'est-ce qu'une association ?

Une association est une entité regroupant plusieurs personnes morales. Une association poursuit un objectif commun. Cet objectif peut être culturel, éducatif, social, environnemental, sportif, etc.

L'adhésion à une association n'est jamais obligatoire. Le membre peut également y mettre fin lorsque cette dernière ne répond plus à ses attentes.

Il faut aussi savoir qu'une telle institution peut être reconnue d'utilité publique, par exemple le Conseil Supérieur des Indépendants et des PME.

Comment s'organise une association ?

Une association comprend également trois organes : l'assemblée générale, un conseil d'administration (organe de gestion) et un secrétariat. L'adhésion à une association offre l'opportunité de participer non seulement à l'entrepreneuriat, mais aussi au bon fonctionnement de l'association.

L'assemblée générale

L'assistance de l'AG se compose de ses membres.

Le conseil d'administration (organe de gestion)

C'est le conseil d'administration qui prend en charge la gestion courante de l'association. Les administrateurs sont désignés suivant les modalités fixées par les statuts. La durée de leur mandat, les conditions de révocation et les pouvoirs des administrateurs sont définis par les dispositions statutaires. Il y a également un président, un trésorier et un secrétaire général.

Le secrétariat

Le secrétariat est composé du secrétaire général, qui surveille les objectifs du conseil, informe les membres, défend leurs intérêts auprès de diverses instances et exécute les activités.



Les fonctions de l'association

Une association poursuit un but désintéressé : fédérer, étudier, promouvoir, représenter, défendre, développer et promouvoir les intérêts généraux et professionnels des entreprises dans le secteur du métal et les secteurs connexes dans les sphères wallonne, fédérale et internationale. Et ce sur le plan économique, social, juridique, technique, moral et social.

Les activités concrètes de l'association visant à réaliser ses objectifs consistent, entre autres, à :

- donner des conseils sur les aspects suivants: économiques, administratifs et socio-économiques de l'entreprise;
- organiser la formation continue et le développement professionnel;
- informer sur l'évolution du secteur professionnel;
- négocier et agir auprès des services de l'Etat et d'autres institutions publiques ou privées, et mener des actions à caractère syndical pour promouvoir les intérêts de la filière du métal;
- assurer une liaison permanente entre les membres.

Les avantages de l'affiliation

L'affiliation à une association représente un avantage certain : s'affilier à une entité oeuvrant pour une cause commune.

L'affiliation à la structure offre de nombreux avantages:

- Être représenté à l'échelle wallonne, nationale et européenne,
- Augmenter ses chances de faire des rencontres et d'échanger à l'occasion d'événements ouverts à tous
- Helpdesk: lois, réglementations et prescription: des informations correctes et des conseils fiables sont à la base de toute bonne décision. C'est également le cas pour votre entreprise. Chaque question est analysée afin de vous apporter la solution ou de vous orienter vers les services qui peuvent vous aider. Nous accueillons avec plaisir vos questions syndicales, techniques, liées au personnel, ou encore de nature juridique, sociale ou économique, en un mot, tous les sujets concernant vos activités professionnelles.
- informations spécifiques au secteur: un environnement en constante évolution implique des adaptations continues. La communication et les newsletters sont indispensables.